

des tranchés de 6 à 10 m de large dans la végétation et d'araser par endroit des crêtes. L'impact visuel et écologique aurait été important et surtout irréversible. Pour la même raison de protection de notre patrimoine naturel et viticole, nous sommes également défavorable à un tracé traversant le vignoble. Pour renforcer son réseau, GDF doit rechercher d'autres tracés, longeant par exemples des voies de communications. Des tracés sans doute plus longs et donc plus coûteux mais qui préserveront la richesse de notre environnement.

A.B.

à vos plumes

En septembre, le thème abordé sera : **«La rentrée scolaire»**. Envoyez-nous vos questions, **avant le 15 août 2006 à :** Enville à Frontignan la Peyrade Bureaux des élus Hôtel de ville - BP 308 34113 - Frontignan Cedex ; par télécopie au : 04 67 18 51 06, ou encore par courriel à webmestre@ville-frontignan.fr.

Les lettres anonymes ne seront pas traitées. Merci de n'envoyer que des questions d'ordre général. Pour les questions individuelles ou problèmes particuliers, adressez votre courrier à : M. le Maire - BP 308 34113 - Frontignan Cedex

Olivier Bruel :

J'habite dans le quartier des Près Saint-Martin, depuis plusieurs mois, il y a de très nombreux camions qui vont déverser de la terre derrière la déchetterie, en faisant beaucoup de poussière.

À quoi cela sert ?

Il s'agit du chantier de réhabilitation d'une ancienne décharge fermée depuis longtemps mais qui menaçait de pollution les étangs voisins. Grâce à la terre argileuse qu'apportent les camions, les reliquats des déchets vont être totalement confinés. À la rentrée ce sarcophage d'argile sera recouvert d'une couche de terre permettant des plantations d'arbres et de plantes. Ainsi l'ancienne décharge sera totalement inoffensive et bien intégrée dans son environnement. Ce chantier de plus de 2 millions d'euros est conduit par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau, qui s'est engagée à limiter les nuisances du mieux possible. Nous avons vu avec les riverains que d'importants efforts sont encore à faire dans le domaine. Afin de ne pas gêner les vacanciers, le chantier est suspendu pendant les mois d'été. Les travaux ne reprendront qu'en septembre.

A.B.

M. et Mme Christian P. :

Nous habitons à la Peyrade et quand le vent est orienté au sud-ouest (le labech), en plus des odeurs des usines, nous devons subir les poussières

de charbon du terminal vraquier qui salissent tout ce qui est dehors. Que peut faire la Mairie de Frontignan pour limiter cette pollution ?

À chaque fois que l'occasion lui est donnée, la Ville de Frontignan la Peyrade tient à rappeler aux décideurs que les installations portuaires sont situées à proximité d'habitations et qu'il faut en tenir compte prioritairement. À plusieurs reprises ces derniers mois le conseil municipal, dans le cadre d'enquêtes publiques, a manifesté son opposition à l'installation de nouvelles activités potentiellement polluantes ou dangereuses. Notre position sur le terminal vraquier a toujours été très nette : il s'agit d'une activité d'un autre âge, indigne d'un port moderne. À l'occasion d'une demande d'extension de cette activité à laquelle nous nous sommes opposés, nous avons également rappelé que des règles d'exploitations devaient être respectées, comme l'arrosage des vracs, certaines hauteurs de largage par les pelles mécaniques... Il existe aussi des solutions de confinement dans des hangars qui sont utilisés dans des ports plus modernes. L'espoir peut venir du nouveau gestionnaire du Port, la Région Languedoc-Roussillon, dont le Président en visite à Frontignan, a marqué son souhait que le port se tourne vers des activités à plus fortes valeurs ajoutées et plus respectueuses de l'environnement.

A.B.

conseil municipal

Quelques décisions prises durant la séance du 15 juin 2006

Nettoyage des plages

Signature d'une convention avec le Service Maritime de Navigation du Languedoc-Roussillon et le Conseil général de l'Hérault pour la réalisation du nettoyage des plages.

Questions budgétaires

Approbations des Comptes administratifs exercice 2005 et décisions modificatives sur les budgets 2006.

Cession immobilière

Vente d'un immeuble communal à l'angle des rues Fabrerrie et Victor Antherieu.

Été 2006

Création de 44 emplois saisonniers.

ZAC des Pielles

Lancement de la procédure de choix de l'aménageur.

Enquête publique sur l'aménagement de pistes cyclables sur les RD60 - RD 129 et RD 50 E1

Avis favorable du conseil municipal.

Éducation

Approbation de la carte scolaire.

Travaux d'extension des bureaux des services techniques
Appel d'offres.

Réhabilitation de l'ancien LEPAP en Maison des Seniors
Appel d'offres.

Les ordres du jour et les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés en mairie et consultables sur le site Internet de la Ville www.ville-frontignan.fr rubrique la Ville en clair.